CSE | Dialogue social | Santé

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

En résumé

La formation économique permet aux membres titulaires du Comité social et économique de comprendre la situation économique, financière, sociale et environnementale de leur entreprise afin d'exercer pleinement leurs attributions.

Pendant cinq jours, les participants acquièrent les repères nécessaires pour lire les principaux documents comptables, exploiter la BDESE, préparer les consultations du CSE et analyser les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'activité, l'emploi ou l'organisation de l'entreprise.

La formation permet également de mieux utiliser les moyens d'action du CSE, notamment le recours à l'expertise, le droit d'alerte économique, la formulation d'un avis motivé et la communication auprès des salariés.

Durée
5 jour(s) / 35 heure(s)

Effectif
De 4 à 12 stagiaires

Tarif
1750 € NET

Code RNCP / RS
NC

Référence
NC

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- Formation initiale SSCT des membres élus du CSE – Entreprise de moins de 50 salariés
- Formation initiale SSCT des membres élus du CSE – Entreprise de 50 salariés et plus
- Formation membres CSE – SSCT Renouvellement
- Formation membres CSE – Formation économique renouvellement
- Formation comptabilité trésorier CSE Marseille.
- Formation CoDIR et CSE.

À qui s'adresse la formation ?

Public

Membres titulaires du CSE des entreprises d'au moins 50 salariés, élus pour la première fois. La formation peut également accueillir des membres suppléants ou d'autres élus associés aux travaux économiques du CSE, selon les modalités définies par le CSE ou l'entreprise.

Prérequis

Être membre élu du CSE ou être associé aux travaux économiques du comité.

Aucune connaissance préalable en comptabilité ou en analyse financière n'est nécessaire.

Objectifs

- repérer les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux utiles ;
- exploiter la BDESE et préparer les consultations du CSE ;
- analyser les conséquences d'un projet de transformation ou de restructuration ;
- mobiliser les moyens d'action du CSE et formuler un avis argumenté ;
- comprendre les principes de gestion des budgets du CSE.

Programme

- Attributions économiques, sociales et environnementales du CSE.
- Distinction entre information, consultation et avis.
- Organisation de l'entreprise : établissements, groupes et unités économiques et sociales.
- Moyens de fonctionnement mobilisables par les élus.

Lire les documents comptables et financiers

- Notions essentielles : chiffre d'affaires, charges, marge, résultat et trésorerie.
- Lecture du bilan et du compte de résultat.
- Principaux indicateurs et ratios économiques.
- Identification des évolutions et des points de vigilance.

Analyser la situation et la stratégie de l'entreprise

- Évolution de l'activité, des investissements, des effectifs et de la masse salariale.
- Compréhension des orientations stratégiques.
- Conséquences économiques, sociales et environnementales des décisions de l'entreprise.
- Préparation des questions à adresser à l'employeur.

Exploiter la BDESE et participer aux consultations

- Contenu et utilisation de la BDESE.
- Consultations récurrentes et ponctuelles du CSE.
- Analyse des documents remis par l'employeur.
- Préparation des questions et formulation d'un avis motivé.

Mobiliser les moyens d'action du CSE

- Recours à l'expertise.
- Droit d'alerte économique.
- Analyse des projets de réorganisation, restructuration ou externalisation.
- Suivi des réponses et engagements de l'employeur.
- Communication auprès des salariés.

Comprendre les budgets et responsabilités du CSE

- Budget de fonctionnement et budget des activités sociales et culturelles.
- Principales règles d'utilisation et de gestion.
- Obligations comptables du CSE.
- Responsabilités des élus.

Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux apprenants

Le niveau de technicité et les exercices sont adaptés à l'expérience des participants, à l'effectif et à l'organisation de leur entreprise.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Intervenants

La formation est animée par un formateur disposant d'une expertise en droit social, dialogue social, fonctionnement du CSE et analyse économique et financière.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.